

Ces informations sont mises à jour périodiquement du fait de l'évolution de la situation sanitaire

Mardi 15 décembre 2020 à 19h30

EHPAD

Des conditions de visites et de sorties assouplies pour nos aînés en cette fin d'année

Comme l'ensemble de la population, les résidents des établissements pour personnes âgées doivent pouvoir bénéficier de la possibilité de passer les fêtes de fin d'année en compagnie de leurs proches. Pour faciliter ces rencontres indispensables au bien-être de nos aînés, le Ministère des solidarités et de la santé a diffusé des recommandations visant à assouplir les conditions de visites tout en

sécurisant les visites de proches, les sorties en famille des résidents, et l'organisation d'évènements festifs au sein de ces établissements. Ce nouveau protocole s'applique du 15 décembre au 3 janvier 2021 aux EHPAD, aux résidences autonomie et aux unités de soins de longue durée (USLD).

Maintenir le lien avec les proches tout en veillant à protéger nos aînés

Pendant cette période, à titre exceptionnel, les sorties des résidents en famille sont facilitées tout en restant encadrées, afin de limiter au maximum les risques de rebond épidémique après les fêtes. Les proches sont fortement encouragés à réaliser un test RT-PCR ou antigénique préalable à l'évènement familial. Attention : un test négatif n'exonère pas d'un strict respect des autres mesures de prévention (gestes barrières, distanciation, aération...). A leur retour dans l'établissement, les résidents devront réaliser un test (RT-PCR ou antigénique). Les visites des proches restent encadrées (visites sur rendez-vous) mais une augmentation du nombre de visiteurs par résident et de la durée des plages de rendez-vous peut être envisagée. Enfin, des animations collectives à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement, en visée conviviale, festive ou spirituelle, peuvent être organisées dans des conditions d'encadrement strictes rappelées par ce protocole sanitaire.

CHIFFRES-CLES

Trois indicateurs qui incitent à ne rien relâcher de nos efforts face au virus



(*) Source : Santé Publique France

4,7% DE TESTS POSITIFS EN MOYENNE (*) actuellement en Occitanie. Plus de 100 000 tests ont été réalisés ces 7 derniers jours dans la région.

(*) Source : Santé Publique France (après réajustement méthodologique)

+705 CAS POSITIFS EN MOYENNE PAR JOUR (**) signalés aux équipes de l'Assurance Maladie depuis mardi dernier en Occitanie. Au total, 4937 CAS depuis le 8/12.

(**) Source : Assurance Maladie

Surveillance sanitaire

Pour chaque région, les données de surveillance collectées auprès des partenaires de santé sont accessibles sur le site de Santé publique France :

> [Consultez les derniers points épidémiologiques.](#)



HÔPITAL Évolution des hospitalisations

Au 15/12/2020 :

- 1 396 hospitalisations en cours (-16) dont 167 en réanimation (-13)
- 1 915 décès à l'hôpital (+40 en 4j)

24/24

@ARS_OC
@gouvernementFR
@MinSoliSante
@AlerteSanitaire

SUIVI DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE PAR DEPARTEMENTS	HOSPITALISATIONS EN COURS ACTUELLEMENT	DONT REANIMATION	TOTAL DECES (en établissements de santé depuis mars 2020)
Ariège (09)	33	0	26
Aude (11)	55	3	123
Aveyron (12)	87	2	116
Gard (30)	218	20	305
Haute-Garonne (31)	318	61	315
Gers (32)	32	2	55
Hérault (34)	213	38	445
Lot (46)	38	1	48
Lozère (48)	18	2	51
Hautes-Pyrénées (65)	130	15	108
Pyrénées-Orientales (66)	51	5	116
Tarn (81)	144	14	126
Tarn-et-Garonne (82)	59	4	81
OCCITANIE	1396	167	1915